

## Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :  
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant GARDERIE BIMBO DAY CARE INC.	Numéro de permis 910030	Date d'inspection Le 20 janvier 2021	
Nom de l'établissement Halte scolaire Bimbo		Numéro de téléphone (506) 548-8069	
Adresse 1300 rue St-Joseph Bathurst NB E2A 3R5			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Rachelle Roy Arseneau		Titre du poste Mentor en assurance de la qualité	

Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité
39(1) L'établissement agréé est pourvu d'espaces de rangement munis : b) d'un espace d'accès facile pour ranger les effets personnels de chaque enfant qui y est bénéficiaire de services.	39(1)(b)	29 janv. 2021	
Commentaires :			

Commentaires généraux
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Visite faite à l'établissement pour une inspection de surveillance.</li> <li>- Le ratio est respecté lors de la visite.</li> <li>- Pendant ma visite, les enfants prennent la collation et font la création d'une pancarte pour identifier leur groupe respectif.</li> <li>- Les recommandations de santé publique lors de la phase de rétablissement du COVID sont respectées. Les groupes sont divisés en quatre bulles et une distanciation de plus de 2m est maintenue entre chaque groupe. Le port du masque et la désinfection sont faits tel que demandé.</li> <li>- Les vêtements, sacs d'école, objets personnels des enfants doivent être rangés dans des endroits individuels à chacun, un système de panier identifié pour chaque enfant à été recommandé à l'éducatrice en chef.</li> <li>- L'espace de jeu intérieur offre aux enfants une variété et une quantité suffisante de jouets et jeux.</li> </ul>

original signé par  
Rachelle Roy Arseneau

\_\_\_\_\_  
Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Le 20 janvier 2021

\_\_\_\_\_  
Date

original signé par  
Chanie Roy

\_\_\_\_\_  
Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 20 janvier 2021

\_\_\_\_\_  
Date